

Image not found or type unknown



accompagnement pour un recours indemnitaire DALO après une injonction du Tribunal Administratif

Par **UGO.FL**, le **06/03/2023** à **14:28**

Bonjour,

Pour cette démarche "recours indemnitaire" qui est impérativement à effectuer avec un avocat. Peut-on le faire gratuitement, via association aide juridique ou autre. Ou faut-il impérativement prévoir donc un réel accompagnement rémunéré ? Et si oui connaissez vous en moyenne le cout à prévoir ? Merci.

Bien cordialement,

Par **youris**, le **06/03/2023** à **20:20**

bonjour,

il existe l'aide juridictionnelle.

voir ce lien :

[l'aide juridictionnelle](#)

salutations